



Les biomédicaments



Les biomédicaments ou biothérapies sont le produit d'une méthode thérapeutique fondée sur l'emploi d'organismes vivants ou bien de substances prélevées sur des organismes vivants, contrairement aux médicaments classiques issus de la chimie.

COMMENT LES FABRIQUE-T-ON ?

Ces médicaments sont issus d'organismes vivants qui peuvent être des bactéries, des levures, ou des cellules d'origine animale.

On modifie l'ADN de ces organismes pour les obliger à fabriquer le produit que l'on souhaite obtenir et qu'ils ne fabriquent pas en temps normal. On peut par exemple utiliser des cellules de mammifères (des cellules ovariennes d'hamster chinois, pour l'anecdote, ou bien des cellules immunitaires de souris) et on y introduit le gène qui code pour la protéine que l'on souhaite recueillir. Les gènes introduits peuvent être modifiés pour obtenir une protéine/médicament plus efficace. Par exemple, on peut ainsi créer des insulines de durée d'action variable ou bien des anticorps. Toutes ces protéines (dites recombinantes car elles résultent de gènes modifiés) n'existent pas à l'état naturel mais sont des médicaments très efficaces pour traiter des maladies comme le diabète, la polyarthrite rhumatoïde, le cancer, etc.

QUELS SONT LES EFFETS DES BIOMÉDICAMENTS ?

Dans le cas de la polyarthrite rhumatoïde, les biomédicaments ont pour fonction de bloquer l'activité de certaines cellules ou substances impliquées dans les réactions inflammatoires. Ils ont pour effet de réduire les symptômes : gonflements articulaires, douleurs, raideur, fatigue... Ils ont une efficacité structurale, c'est-à-dire qu'ils ralentissent la destruction des articulations et préviennent le handicap.

En association avec le méthotrexate, leurs effets sont potentialisés :

- Synergie des 2 molécules : 1+2 = 4 !
- Réduction de l'échappement au traitement dû à la production par l'organisme d'anticorps anti-médicaments.

Les biomédicaments, comme les autres traitements de fond, ne guérissent pas la polyarthrite rhumatoïde mais la mettent plus souvent en rémission. Si on arrête le traitement, la maladie réapparaît. On dit que les effets du traitement sont suspensifs.

Comme beaucoup de médicaments, les biomédicaments ont des effets indésirables. Ils ont une action très ciblée sur des éléments actifs du système immunitaire ; ce dernier peut donc être moins performant dans certaines situations. On sait que l'utilisation des anti-TNF alpha augmente le risque d'infections et particulièrement celui d'une tuberculose ancienne qui n'aurait pas été suffisamment traitée.

C'est pour cette raison que toute prescription d'un biomédicament est précédée d'exams très complets visant à écarter tout risque d'infection aiguë ou chronique : vaccinations, dépistage tuberculose latente, dépistage hépatites, infections pulmonaires, bucco-dentaires...

QUELLES SONT LES CIBLES DES BIOMÉDICAMENTS ?

- ◆ **Des cytokines** = protéines médiatrices de l'inflammation

TNFα

- Infliximab (Rémicade®) et ses biosimilaires (Remsima®, Inflectra® et Flixabi®)
- Etanercept (Enbrel®) et ses biosimilaires (Bénépali®, Erelzi® et Lifmior®)
- Adalimumab (Humira®) et ses biosimilaires (Amgevita®, Halimatoz®, Hyrimoz®, Imraldi®, Hulio®, Idacio®)
- Golimumab (Simponi®)
- Certolizumab (Cimzia®)

IL-6

- Tocilizumab (RoActemra®)
- Sarilumab (Kevzara®)

IL-1

- Anakinra (Kineret®)

- ◆ **Des cellules impliquées dans la réponse immunitaire inflammatoire**

Lymphocyte B

- Rituximab (MabThéra®) et ses biosimilaires (Truxima®, Rixathon®, Riximyo®)

Lymphocyte T

- Abatacept (Orencia®)



COMMENT LIMITER LE RISQUE INFECTIEUX ?

Les médecins recommandent la vaccination contre le pneumocoque et la vaccination annuelle contre la grippe.

Les vaccins vivants atténués sont contre-indiqués : BCG, ROR, fièvre jaune, varicelle-zona, vaccin nasal contre la grippe saisonnière.

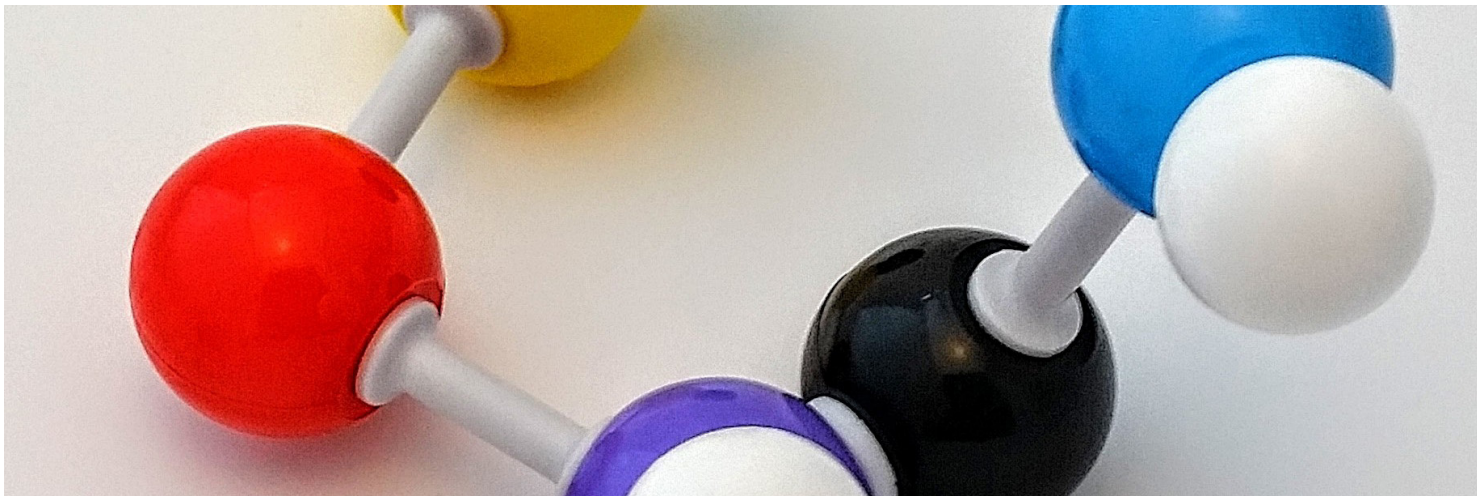
Devant tout signe évocateur d'une infection : fièvre, ganglions, brûlures urinaires, toux, expectoration, diarrhée sévère, angine, plaie qui ne cicatrise pas, il est nécessaire d'arrêter le traitement par biomédicament et de contacter son médecin pour traiter l'infection.

LES BIOMÉDICAMENTS ET LE RISQUE TUMORAL

Le risque tumoral est bien plus faible que ce que craignaient les médecins au début de l'utilisation des biothérapies. Le risque principal est le cancer cutané basocellulaire et spinocellulaire qui n'a rien à voir avec le mélanome. Une surveillance annuelle dermatologique est nécessaire.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- ◆ Les biomédicaments sont des médicaments biologiques : « bio » = vivant, par opposition à « synthétique » = issue de la chimie.
- ◆ Ils sont produits à partir de « cellules-usines » vivantes (bactéries ou levures) dont on modifie le génome pour produire la protéine-médicament souhaitée.
- ◆ Ce sont des thérapies ciblées : elles neutralisent une molécule ou une cellule de la réponse immunitaire inflammatoire.
- ◆ Les biomédicaments sont à conserver à +4°C.



QUELQUES SITES POUR S'INFORMER

- **La Société Française de Rhumatologie :**
www.rhumatologie.asso.fr
- **L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé :**
www.ansm.sante.fr rubrique « Services » / « Répertoire des médicaments » / « Accès au répertoire des médicaments »
- **La Haute Autorité de Santé :**
www.has-sante.fr « Évaluation & Recommandation / « Médicaments » ou « Dispositifs médicaux »
- **L'AFPric :** www.polyarthrite.org

POUR EN SAVOIR PLUS

POLYARTHRITE
& Rhumatismes Inflammatoires Chroniques
Besoin d'information ?
Contactez-nous !
Entr'Aide
01 400 30 200
entraide@afpric.org

www.polyarthrite.org  Reconnue d'utilité publique